

Arrêt cardiaque en salle de réveil : erreur probable d'injection médicamenteuse

par le Dr Christian SICOT - Président d'honneur de la Prévention Médicale – Ancien chef de service de Réanimation et de Médecine d'Urgences



Analyse des barrières

Ce matériel est réservé à un usage privé ou d'enseignement.

Il reste la propriété de la Prévention Médicale et ne peut en aucun cas faire l'objet d'une transaction commerciale.

| Barrières de prévention | Réalisée ou non dans le cas d'espèce | Contribution relative à l'EI |
|---|--|-----------------------------------|
| Chaque matin à l'ouverture du bloc opératoire <i>Contrôle de l'organisation et du rangement du chariot (notamment des ampoules à injecter lors des interventions)</i> <i>Voir Avis de la CCI et Commentaire</i> | ? | ? |
| Plateaux préparés à l'avance pour les seringues à injecter pendant l'intervention | ? | ? |
| Vérification des dénominations portées sur l'ampoule de tout médicament à injecter, avant de le déposer sur le plateau | ? | ? |
| Respect de la règle « Le professionnel qui prépare est celui qui administre » | ? | ? |
| Barrière de récupération | Réalisée ou non dans le cas d'espèce | Contribution relative à l'EI |
| Absence de barrières de récupérations | Le médicament injecté par erreur l'a été en totalité sans possibilité de neutralisation. | MAJEURE+++ |
| Barrière d'atténuation | Réalisée ou non dans le cas d'espèce | Contribution relative à l'EI |
| Traitement d'un OAP massif dès l'arrivée en salle de réveil | OUI Mais inefficace avec survenue rapide d'un arrêt cardiaque. | Décès 3 jours plus tard |

Analyse détaillée des causes profondes

Pour la partie relevant de l'hôpital ([Méthode ALARM](#))

| Nature de la cause | Faits en faveur de cette analyse | Contribution relative |
|---|---|-----------------------|
| Institutionnel Contexte économique réglementaire | Sans objet | Sans objet |
| Organisation Personnels et matériels, protocole | Protocole de contrôle de l'organisation et du rangement du chariot d'anesthésie chaque matin à l'ouverture du bloc opératoire. Plateaux préparés à l'avance pour les seringues à injecter pendant l'intervention. | ? |
| Environnement de travail Effectifs, charge de travail, maintenance, équipements | ? | ? |
| Équipe Communication, supervision, formation | Respect de la règle « Le professionnel qui prépare est celui qui administre ». | ? |
| Individus Compétences individuelles | A priori, non-respect d'une ou plusieurs règles mentionnées dans les barrières de prévention : <ul style="list-style-type: none"> • par le médecin responsable de l'anesthésie du patient ; • et/ou de la clinique. | MAJEURE+++ |
| Tâches à effectuer Disponibilité et compétence | ? | ? |
| Patient Comportement, gravité | Sans objet | Sans objet |